

L'édito du Maire

Le temps des fêtes

Le sapin est installé sur la place de la mairie, les illuminations sont en place et les belles décorations faites par les bénévoles ont fleuri à plusieurs endroits du village.

Malgré la présence d'un mauvais virus, la magie de Noël devrait opérer comme chaque année, guidée par les rêves des enfants que les parents et grands-parents auront à cœur de satisfaire.

Ce temps sera peut-être aussi celui d'une pensée et d'un geste pour les plus démunis...

Dans le contexte sanitaire actuel nous ne pourrions pas nous retrouver comme chaque année en début d'année 2021. Cependant dès janvier, je ne manquerai pas de vous adresser à tous et à toutes une lettre pour présenter mes vœux, retracer les grandes lignes de 2020 et aborder quelques perspectives pour l'année 2021.

Avec toute la prudence nécessaire pour garder la santé, je vous souhaite à vous et à vos proches d'excellentes fêtes de fin d'année.

Le Maire, Vincent Fiétier



Les échos du Conseil municipal

Conseil du jeudi 3 décembre 2020

Présent-e-s : Mmes et MM. David BOURDIER – Philippe BRECHENMACHER – Sylvie CATTET – Vincent FIETIER – Annette GIRARDCLOS – Aline GUY-CHAUVILLE – Stéphane HAEHNEL – Patrick JEHL – Barbara KURTZMANN – Guy RENOUD – Frédéric SALVI – Stéphane SAUCE – Bettina TROUDE – Esther VOUILLOT (arrivée 20 h 33)

Excusée : Mme Nathalie LANTENOIS

Pouvoirs : Mme Nathalie LANTENOIS à M. Vincent FIETIER

Mme Esther VOUILLOT (jusqu'à son arrivée) à M. Vincent FIETIER.

Secrétaire de séance : Mme Bettina TROUDE

[Annulation de la délégation au Maire pour la renégociation des emprunts :](#)

En novembre, le conseil municipal avait délégué au Maire la compétence de réaliser des emprunts. Les limites de cette délégation sont trop faibles, il s'agit de l'annuler.

Unanimité

[Caisse française d'investissement local \(SFIL\) – Réaménagement du prêt :](#)

Caractéristiques du prêt actuel :

Date de signature du prêt initial : 2005

Fin de la période de remboursement : 2031

Taux d'intérêt : variable

Caractéristiques du prêt réaménagé :

Allongement de la période de remboursement : 9.5 ans

Annuités : baisse de 11 000 € / an environ

Fin de la période de remboursement : 2041

Taux d'intérêt : 0.76 %

Unanimité

[Banque Populaire – Réaménagement du 1^{er} prêt :](#)

Caractéristiques du prêt actuel :

Date de signature du prêt initial : 2012

Date de fin du prêt initial : 2032

Taux d'intérêt : 2.50 %

Caractéristiques du prêt réaménagé :

Allongement de la durée de remboursement : 4.25 ans

Annuités : baisse de 10 000 € / an environ

Fin de la période de remboursement : 2037

Taux d'intérêt : 1.72 %

Unanimité

Banque Populaire – Réaménagement du 2^{ème} prêt :

Caractéristiques du prêt actuel :

Date de signature du prêt initial : 2015

Date de fin du prêt initial : 2025

Taux d'intérêt : 1.89 %

Caractéristiques du prêt réaménagé

Allongement de la période de remboursement : 9.5 ans

Annuités : baisse de 14 000 € / an environ

Fin de la période de remboursement : 2034

Taux d'intérêt : 1.89 %

Unanimité

Budget principal – Décision modificative n° 2 :

Virement du budget forêt : recettes – 10 000 €

Unanimité

Budget « forêt » - Décision modificative n° 1 :

Les recettes étant moins importantes que prévu, il faut réduire les dépenses. Le virement au budget principal sera réduit de 10 000 € par rapport aux prévisions.

14 voix pour dont 2 pouvoirs et 1 abstention

Indemnité de gardiennage de l'église communale

Le conseil municipal doit verser une indemnité de gardiennage de l'église communale d'un montant de 479.86 € au prêtre M. Anthony CHOPARD, résident à Nancray.

14 voix pour dont 1 pouvoir et 1 abstention

Convention de mise à disposition – Syndicat du Plateau

Le Syndicat du Plateau n'a pas de locaux en propre. M. Frédéric SALVI, Président, a demandé à la Commune de Nancray s'il était possible d'utiliser une salle du secrétariat.

Le Maire propose de mettre à disposition « l'ancienne salle du cadastre », l'imprimante du secrétariat ainsi que l'accès à internet. Une contrepartie financière pour cette aide matérielle est demandée à hauteur de 300 € par an.

M. Frédéric SALVI ne prend pas part au vote.

Unanimité

Rapports sur le prix et la qualité des services publics (RPQS) d'eau potable, d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif – Année 2019 :

Le conseil municipal prend connaissance du rapport. Ce rapport est public.

14 voix pour dont 1 pouvoir

Comité consultatif « gestion de la forêt » – Ajout d'un membre :

M. Frédéric SALVI a demandé à intégrer le Comité consultatif « gestion de la forêt ».

Unanimité

Les échos du Conseil municipal

Conseil du vendredi 11 décembre 2020

Présent-e-s : Mmes et MM. David BOURDIER – Philippe BRECHENMACHER – Sylvie CATTET – Vincent FIETIER – Annette GIRARDCLOS – Aline GUY-CHAUVILLE – Stéphane HAEHNEL – Patrick JEHL – Barbara KURTZMANN – Nathalie LANTENOIS – Guy RENOUD – Frédéric SALVI – Bettina TROUDE – Esther VOUILLOT

Excusé : M. Stéphane SAUCE

Secrétaire de séance : M. Guy RENOUD

Caisse d'Épargne – Réaménagement du prêt :

La Commune avait 2 prêts auprès de la Caisse d'épargne depuis 2010 et 2012, qu'elle avait renégocié (baisse du taux d'intérêt) et fusionné en 2017.

Des négociations ont à nouveau été menées en 2020.

Caractéristiques du prêt actuel :

Date de signature du prêt initial : 2017

Fin de la période de remboursement : 2033

Taux d'intérêt : 2.40 %

Caractéristiques du prêt réaménagé :

Allongement de la période de remboursement : 4 ans

Annuités : baisse de 11 000 € / an environ

Fin de la période de remboursement : 2037

Taux d'intérêt : 2.40 %

Unanimité



L'équipe municipale et les agents s'associent pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année.

L'hiver est là !

Les lames à neige sont installées sur le tracteur et la tondeuse, le service technique scrute la météo et le ciel pour débusquer les premiers flocons. Lorsque la neige tombe dans la nuit, le réveil des agents techniques est très très matinal pour assurer le déneigement des principaux axes routiers, de l'école et des commerces. Merci à Delphin et Jean-François pour leur travail quotidien, sans oublier l'implication importante de Philippe.

Décoration du village



Un grand **merci** à tous les bénévoles pour cette magnifique décoration de Noël



Petit papa Noël...



Derniers conseils municipaux de 2020, les 3 et 11 décembre.

A l'ordre du jour, plusieurs sujets et informations :

Au précédent conseil, le 5 novembre, a été annoncé un recensement de la population en 2021, et le conseil avait ouvert deux emplois temporaires pour assurer la collecte des informations.

En raison de la crise sanitaire, ce recensement n'aura pas lieu.

Dans la démarche de renégociation de certains emprunts contractés par la commune, dans le but d'alléger la charge des annuités restant à courir, moyennant une baisse des taux d'intérêt appliqués et un allongement de la durée de remboursement, le conseil a voté en faveur des propositions de trois institutions bancaires, dont une est publique, la SFIL, spécialisée dans le crédit aux collectivités territoriales et aux hôpitaux publics, les autres étant des banques traditionnelles qui s'adressent aussi bien aux particuliers, aux entreprises, aux associations, qu'aux collectivités territoriales.

En fin de séance, Monsieur le maire indique que la cérémonie des vœux 2021 ne pourra pas se tenir comme les années antérieures, il précise selon quelles modalités nouvelles il diffusera à la population les traditionnels vœux de Nouvel An dans la situation de crise sanitaire que nous vivons.

Bonne transition : les trois conseillers élus de la liste non majoritaire terminent ce bref compte rendu en souhaitant à leurs lecteurs de passer de très bonnes fêtes de Noël et de Nouvel An malgré les difficultés économiques et la morosité générale dues à la crise de la Covid-19 et avec l'espoir d'un retour à une situation plus normale avec un ralentissement significatif de la pandémie.

Bon Noël 2020 et bonne année nouvelle 2021

Stéphane SAUCE - Barbara KURTZMANN - Patrick JEHL

ANCIENS COMBATTANTS DU PLATEAU DE BOUCLANS

Nous sommes en guerre, nous sommes en guerre a déclaré le Président de la République face à l'épidémie du coronavirus.

Beaucoup d'anciens combattants ont vécu d'autres pandémies, les guerres encore plus dures et meurtrières, loin de leurs familles. La mort a trop souvent été au rendez-vous.

Aujourd'hui nous devons faire face au coronavirus, les anciens seraient les plus vulnérables d'après les affirmations des grands spécialistes.

A notre connaissance, à ce jour, un seul de nos camarades a été atteint alors qu'il était en convalescence dans une maison de soins de suite. Pourtant la majorité de nos adhérents dépassent les 80 ans, pourvu que cela dure.

Cette année nous avons annulé la cérémonie du 8 mai, laissant les Maires prendre les initiatives.

Le 18 juin en collaboration avec Monsieur le Maire de NANCRAY nous avons organisé une cérémonie au monument aux morts en présence exclusivement des Maires du plateau, de la clique et des porte-drapeaux.

Le 11 novembre nous avons prévu une cérémonie restreinte à l'image du 18 juin, hélas les nouvelles dispositions, nous en ont dissuadés.

Nous avons annulé toutes nos activités, journée de détente à l'ascension, voyages, participation aux cérémonies extérieures.

Nous avons accompagné notre camarade Jean BOBILLIER à sa dernière demeure.

Notre association regroupe 101 adhérents, dont 69 anciens combattants, seulement 8 de moins de 80 ans, 1 de 95 ans et 3 de 90 ans ou plus, 22 veuves et 10 sympathisants.

Nous sommes heureux de constater le renouvellement des drapeaux dans presque la totalité des communes. Le problème du remplacement des porte-drapeaux reste posé malgré quelques avancées.

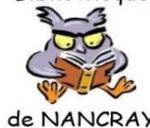
Les jeunes bien sûr, mais les femmes également, au regard du rôle majeur qu'elles ont joué pendant les conflits, sont concernées.

Nous souhaitons à tous de passer à côté de ce terrible virus, de ne pas trop souffrir, de garder le moral face aux conditions difficiles que nous vivons.

Nous vous souhaitons de passer de bonnes fêtes et de pouvoir embrasser rapidement, enfants et petits-enfants et en espérant commencer l'année 2021 dans des conditions meilleures.

Le Président
Georges MAGNIN

Bibliothèque



BIBLIOTHEQUE DE
NANCRAY

En décembre la bibliothèque vous accueille dans le respect du protocole sanitaire :

Les samedis 5, 12 et 19 décembre de 10h à 12h

Les mercredis 23 et 30 décembre de 17h à 19h

Pour vos lectures de fin d'année :

Les prix littéraires : Le Tellier-C Delaume-
Joncour- A Pauly - ML Lafon- I Frain

Ainsi que les auteurs que vous aimez : Grimaldi
– Delacourt- Colombani- Zéniter- Ardit....

De nombreuses BD : nouveaux tomes de vos
séries préférées et nouvelles BD

Les albums de Noël pour les plus jeunes

**L'équipe de la bibliothèque vous souhaite de
Joyeuses Fêtes de Noël.**